

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

NONIDI 19 Brumaire.

(Ere vulgaire.)

Mardi 10 Novembre 1795.

Disposition des généraux français pour une affaire décisive. — Prise de trois bâtimens hollandais par les Anglais. — Ouverture du parlement par le roi d'Angleterre. — Insultes faites à sa personne sur son passage, par un nombre considérable de mécontents qui demandoient la paix. — Retour de Merlin de Thionville, à Paris, ainsi que celui de Monneron. — Discours de Merin sur la situation de notre armée du Rhin. — Motion d'ordre sur divers objets. — Discussions et résolutions à ce sujet.

A V I S.

Cette Feuille ayant été interrompue depuis le 18 vendémiaire jusqu'au 8 brumaire inclusivement, on remplira la lacune des événemens par plusieurs supplémens, qui seront distribués incessamment aux Souscripteurs. Pour les indemniser entièrement des retards qu'ils ont éprouvés, leurs abonnemens seront reculés de 15 jours au-delà du terme qu'ils avoient à courir.

Les Souscripteurs, dont les abonnemens expiroient au 30 vendémiaire, sont priés de renouveler pour le 15 brumaire présent mois.

Le prix actuel est de 100 liv. pour trois mois.

(Les souscripteurs recevront une troisième feuille de supplément avec le présent numéro.)

A L L E M A G N E.

De Hanau, le 30 octobre.

Les troupes autrichiennes, commandées par le général Clairfayt, ne sont plus qu'à une distance de quatre lieues de Dusseldorf, où 50 mille républicains s'apprentent à leur disputer le terrain. Ceux-ci continuent à se fortifier par tous les moyens que l'art a inventés. Il passe continuellement le long de la rive gauche du Rhin une grande quantité d'artillerie & de munitions de guerre de toute espèce, pour remplacer celles perdues lors de la retraite.

Le général Jourdan, qui commande l'armée de Sambre & Meuse, est à Bonn où il prend des mesures pour repousser les Autrichiens, dans le cas où ils voudroient hasarder le passage du Rhin.

Le général Kieher, avec sa division de troupes, a pris une bonne position entre Coblentz & Andernach. Le général Marceau, avec la sienne, est toujours sur la rive droite du Rhin dans un poste en avant de Neuwied.

Les Autrichiens sont déjà devant ce poste, & ils ont même commencé à le bombarder vivement. Du reste, l'on attend d'un moment à l'autre à une bataille générale

qui promet d'être décisive. Les généraux français ont pris toutes les mesures qui sont propres à assurer leur retraite dans le cas où l'événement du combat ne leur seroit point favorable.

En attendant, il ne se passe point de jour où la cavalerie française n'en vienne aux mains avec celle de l'ennemi, & dans ces affaires les succès sont tantôt d'un côté & tantôt de l'autre.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 25 octobre.

L'amirauté a reçu la nouvelle officielle de la prise de trois bâtimens hollandais; l'un nommé *le Cromhout*, vaisseau de la compagnie des Indes hollandaise, pris par *le Sca-Horse* (cheval marin); le second est *le Herssilder*, chargé d'huile & de café, pris par *la Diane*; le troisième est un sloop armé en guerre, appelé *la Comète*, monté de 18 canons, pris par *l'Unicorn*, vaisseau de roi. Ce sloop est tout neuf, doublé de cuivre & très-bon voilier.

Un négociant de cette capitale a reçu une lettre de James Simpson, consul des Etats-Unis d'Amérique, en date de Rhabal le 8 août 1795, portant que la paix qui subsistoit entre les Etats-Unis & l'état de Maroc venoit d'être confirmée par le nouvel empereur Muley Soliman, aux termes du traité qui avoit été conclud avec son pere en 1786.

On a découvert dans le comté de Wicklow, en Irlande, une espèce de mine d'or, annoncée par une assez grande quantité d'or déjà recueillie dans le lit ou aux environs d'un ruisseau descendant de la montagne de Cranghawn, sur la frontière de ce comté. On y trouve aussi des morceaux de quartz & de pyrites, absolument semblables à ceux qu'on trouve dans les mines d'or de Hongrie. Cette découverte a excité les habitans à faire des fouilles dans les environs pour remonter à la source de la mine.

Le gouvernement vient d'avoir recours à une ressource qui prouve une grande disette d'hommes pour le service

militaire. On a permis à un assez grand nombre de prisonniers de Newgate, condamnés à être transportés à Botany-Bay, de s'enrôler dans des troupes de terre destinées, dit-on, pour une expédition aux isles de l'Amérique.

Du 30. — Le roi a fait hier l'ouverture du parlement. Malgré les précautions prises par les ministres pour préserver sa personne des insultes que présageoit le mécontentement public, une foule innombrable de citoyens de toute classe accompagna sa voiture jusqu'au parlement, avec des cris : *Point de Pitt, point de guerre!* Une pierre y fut jetée, qui ne l'atteignit point. En revenant du parlement, les mêmes cris recommencèrent, de Saint-James jusqu'à Buckingham; & comme le roi étoit forcé d'aller très lentement, il fut exposé fort long-tems. A peine fit-il descendu de sa voiture, que le peuple la mit en pièces; les morceaux en furent vendus jusqu'à une demi-couronne. Lord Grenville se rendit à la chambre des pairs, qu'il invita de s'occuper à l'instant du salut de la personne du roi, & de demander des commissaires à la chambre des communes. Elle les refusa d'abord par l'organe de son orateur, parce que le motif de la demande n'avoit point été spécifié: cette forme ayant été remplie, ils furent accordés.

(Extrait du Morning Chronicle.)

H O L L A N D E.

De la Haye, le 3 novembre.

Les bruits les plus extraordinaires s'étoient répandus tant ici qu'à Amsterdam: on disoit d'abord que le nombre d'émigrés de nos provinces, qui se trouvent encore dans l'électorat de Hanovre & dans le duché d'Osnebrück, avoient été joints par une quantité considérable de déserteurs prussiens; d'un autre côté, on mandoit de Londres qu'il se formoit sur le continent une négociation en faveur du prince d'Orange.

L'absurdité de ces bruits n'a pas empêché le comité de surveillance générale de prendre des mesures efficaces pour les faire tomber. En conséquence, il a été tenu ici une assemblée extraordinaire de leurs hautes puissances, dans laquelle il a été arrêté que si, contre toute attente, la généralité n'admettoit pas à prendre une résolution finale, la Hollande, ou seule, ou conjointement avec d'autres des provinces alliées, prendroit des mesures efficaces & les mettroit à exécution, pour parer à tous les attentats que des ennemis de la patrie pourroient vouloir mettre en œuvre, & pour ne pas se rendre responsable envers la nation entière.

Dans cette assemblée, tenue le 30 octobre, la fermeté des représentans de Hollande, ayant pour orateur le digne citoyen Paulus, a produit le meilleur effet, & le gouvernement a pris la résolution finale de déployer toute l'activité nécessaire & de sauver la patrie. Il a été résolu en même tems de rappeler l'envoyé de Rhade auprès de la cour de Berlin, auquel il est enjoint de venir ici rendre compte de sa conduite.

Les vrais patriotes ont applaudi vivement à cette détermination que les circonstances actuelles semblent exiger, d'autant plus que des bâtimens de guerre anglais ne cessent de troubler notre commerce dans l'Escaut occidental, ainsi que dans les canaux de la Zélande, & qu'il seroit que nos malveillans retardent, par toute sorte de moyens, le succès des mesures projetées pour rendre à

notre navigation son ancienne prospérité; ce qui seroit penser qu'ils attendent d'ailleurs des secours & une assistance que le patriotisme ne doit chercher qu'en lui-même.

(Extrait de la gazette d'Amsterdam.)

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 14 brumaire, (5 novembre, v. st.)

Le général Jourdan qui a essayé des fatigues incroyables depuis le passage du Rhin & sur-tout dans la retraite de son armée, & dont la santé a beaucoup souffert, va prendre un peu de repos, dont il a le plus grand besoin pour se remettre: le général Kleber veillera pendant ce tems aux opérations de l'armée. La position de l'armée de Sambre & Meuse est actuellement très-bonne. Appuyée de tous les côtés par des retranchemens formidables, inquiétant encore l'ennemi par les positions qu'elle occupe sur la rive droite, & se trouvant à l'abri de toutes ses entreprises; toutes les isles du Rhin occupés par les Français, & garnies suffisamment de troupes & d'artillerie; la rive gauche dans un état formidable de défense, & les républicains décidés à soutenir dignement leur gloire: voilà en peu de mots à quoi en sont les choses. L'on se canonne continuellement de part & d'autre du côté d'Enbreistein & de Neuwied avec un acharnement préjudiciable aux malheureux habitans des deux rives, dont les propriétés sont incendiées & dévastées. C'est dans ces malheureuses contrées que l'on soupire ardemment après le retour de la paix, qui seule peut mettre un terme à tant de maux.

La forêt de Soignes, située à peu de distance de cette ville, a une étendue très-considérable en longueur & en largeur, & c'étoit un des plus riches domaines du gouvernement autrichien. Cette forêt est peuplée de chasseurs, de braconniers & de bûcherons d'un naturel généralement méchant. Depuis long-tems ces hommes s'étoient armés, & sous prétexte de la cherté excessive des grains, ils pilloient & enlevoient tous les comestibles qui tomboient sous leurs mains. Aujourd'hui ces hommes, distribués en hautes nombreuses, bien armés, & ayant des chefs adroits, parmi lesquels l'on dit que se trouvent des émigrés français, ces brigands se portent à toutes sortes d'exces & de vols. Avant-hier encore, ils ont enlevé, sur les grands chemins, plusieurs voitures chargées de marchandises & appartenant à des particuliers. Afin de réprimer d'une manière efficace ces affreux brigandages, il a été décidé dernièrement d'envoyer des troupes contre eux, & il sera formé une commission militaire, destinée à juger sur-le-champ tous ceux qui seront pris les armes à la main. L'on espere, au moyen de ces mesures rigoureuses, détruire bientôt cette petite vendée qui est à nos portes.

Des lettres de Dusseldorff portent que le corps d'armée républicaine qui se trouve en avant de cette ville est fort d'environ 25 mille hommes, commandés par les généraux Lefebvre & Hatri. Plus d'un tiers de cette petite armée est composé d'excellente cavalerie. Dans différentes escarmouches qui ont eu lieu, les hussards français ont fait quelques prisonniers autrichiens. Il s'en étoit suivi une canonnade de poste dont nous avons parlé hier, ce qui avoit fait croire qu'il étoit question d'un engagement général, qui n'est toutefois que reculé.

L'on mande de la Hollande que les Anglais viennent

de faire plusieurs prises importantes dans la mer du Nord, & qu'ils bloquent la plupart des ports de la république, ce qui contrarie extrêmement les spéculations commerciales. Du reste, l'on s'occupe avec activité à l'armement de plusieurs escadres nombreuses pour protéger le commerce; mais l'on ne croit pas qu'elles puissent mettre en mer cette campagne.

F R A N C E .

De Paris, le 18 brumaire.

Toujours même calme dans cette vaste cité, même esprit de cupidité de la part des marchands; mêmes indécidités, mêmes rapines chez la plupart de boulangers & des bouchers; même complicité de plusieurs commis-aires préposés aux distributions; même augmentation, du matin au soir, de tous les comestibles, de toutes les marchandises; même discrédit des assignats, mêmes murmures contre ce cruel état des choses: mais la confiance est générale dans le nouveau gouvernement. C'est de sa sagesse, de sa fermeté, de ses lumières, de son amour pour le bonheur public, que nous attendons tous la fin des malheurs qui nous accablent.

Le camp placé dans le jardin des Tuileries depuis le 12 vendémiaire, vient d'être levé.

Merlin, de Thionville, est à Paris. On dit que le général Pichegru doit s'y rendre incessamment.

Le citoyen Monneron, qui étoit allé en Angleterre avec une mission particulière, est de retour à Paris.

Pendant que l'organisation générale des autorités constituées se complète, & que le gouvernement met à leur véritable place ceux des citoyens qu'il juge les plus capables de les bien remplir, une somme assez considérable d'aspirans à tous les emplois de la république se démène encore pour essayer d'écarter ses rivaux préférés ou pour les faire sortir des places qu'ils ont obtenues. Il résulte de ces manœuvres une sorte de lutte factieuse au premier aspect, mais dont l'issue inévitable doit être de faire confirmer, par l'opinion publique bien éclairée, des choix que des intrigans avides cherchent à calomnier, dans l'espoir de se mettre à la place de ceux que leurs calamités auroient renversés.

On peut remarquer que ces critiques, dont l'amertume aspire sans cesse à de nouveaux mouvemens, cherchent en vain à alarmer les bons citoyens, en joignant à leurs diatribes personnelles des perspectives de calamités qu'ils présentent sans vérité & d'une manière atroce à la sensibilité des citoyens, déjà vivement émus par le souvenir trop récent de nos malheurs passés.

Puisse ces désolateurs perfides être bientôt convertis du mépris & de la défiance qu'ils méritent. S'ils n'étoient pas aveuglés par leur malveillance, ils devroient s'apercevoir que le corps législatif, que le directoire exécutif ont pris de concert la résolution civique de rapporter uniquement aux principes & à la lettre de la constitution toutes les difficultés que l'esprit anarchique peut encore susciter contre le nouvel & inviolable ordre de choses, établi par cette même constitution.

Dans son adresse au peuple français, le directoire exécutif a avoué avec une noble franchise, que la répa-

ration des calamités intérieures exigeoit à-la-fois de l'ensemble, de la patience & du tems; n'est-il pas épouvantable que de mauvais citoyens prennent texte de cette grande vérité, pour essayer d'entraver les vues sages & saines du gouvernement, en jettant sur ses principaux agens tout ce qu'ils peuvent de défaveur & de défiances. Si la république, dans ces tems où cent factions la déchiroient tour-à-tour, a eu de cruels ennemis, il faut convenir que ceux qui veulent la diviser encore aujourd'hui, qu'elle suit une route contraire sous la direction d'une boussole unique & sûre, qui est la constitution, sont les plus ineptes & les plus atroces de ces mêmes ennemis.

Car enfin si nos calamités précédentes, qui ont engendré les calamités présentes, sont incontestablement le fruit de nos dissensions intestines, que penser de ceux qui veulent de sang-froid recommencer ces dissensions, sans songer que la loi qui ne les réprimoit pas ci-devant est debout maintenant, & qu'elle surveille toutes les machinations de la violence & des passions?

Comment ces déorganisateurs ne voient-ils pas que les malheurs dont ils se font les prophètes retomberont sur leurs têtes, & que le peuple français est parfaitement dégoûté des intrigans & des anarchistes auxquels il a tant de raisons d'attribuer les maux qui pesent encore sur lui?

On mande de Francfort, que toutes les difficultés qui s'étoient élevées entre la Prusse & la Russie, relativement aux affaires de Pologne, sont entièrement levées, & que ces deux puissances sont parfaitement d'accord. Il paroît, par les mêmes lettres, que le regne du malheureux Stanislas va se terminer en une espèce d'exil honorable à Mohilow, ville de cette partie de la Pologne qui est échue à la Russie.

On écrit d'Alençon que les chouans exercent leurs ravages jusqu'à un quart de lieue de cette ville. On vient d'en fusiller deux sur la place d'armes; mais ce n'est pas par des exécutions partielles qu'on parviendra à détruire cette engeance: c'est par de grandes mesures qu'on pourra en purger la France; & l'on assure que le pouvoir exécutif va s'en occuper. Il paroît qu'à Alençon comme ici, les assignats vont toujours en se décréditant. Un écu de six francs y est estimé mille livres; & les cultivateurs ne traitent guère de leurs denrées que par la voie de l'échange. Cette douloureuse position est à peu-près la même dans toutes les parties de la France. Il faut espérer que la commission, qui s'occupe de nos finances, nous proposera un remède à un aussi grand mal.

Pisigraphie, ou premiers élémens de l'art d'écrire et d'imprimer en une langue la manière d'être entendue en toute autre langue sans traduction; inventée par D. M. A. M. d'I., et rédigée par l'inventeur lui-même et par R. A. Sicard, instituteur des sourds et muets, à Paris. 1 vol in-8°.

On livre aux mûres réflexions des esprits éclairés, des négocians, banquiers, imprimeurs, littérateurs, de tous les savans, de tous les curieux, des véritables hommes d'état, & Pétonnante simplicité des moyens de ce nouvel art, & les avantages multipliés, l'importance de son résultat. Ce dernier sera tel, que si deux correspondans de divers pays, par exemple un français & un anglais, ne sachant que leur langue maternelle, apprennent à l'écrire

en *pasigraphie* ; de-lors le français lira & comprendra en français ce que l'anglais n'aura écrit & conçu qu'en anglais ; & l'anglais lira & comprendra en anglais ce que le français n'aura écrit & conçu qu'en français ; les mêmes lignes seront lues & entendues à-la-fois, en anglais, en allemand, en italien, en espagnol, en russe, quoique l'écrivain ne les ait tracées que dans sa langue, & qu'il ne sache pas un mot d'aucune des autres. Or, au bout de très-peu d'heures, quelqu'un d'intelligent pourra *pasigraphier* son propre idiome en consultant la méthode, ses 12 caractères & ses 12 règles invariables, que l'exercice placera dans la mémoire avant qu'on ait songé à les étudier.

On souscrit à compter du 4 novembre 1795, à raison de 200 livres en assignats, pour chaque exemplaire, franc de port, au bureau de *l'Abréviateur universel*, rue N. D. Nazareth, n°. 150, à Paris. Les souscriptions pour l'étranger sont de 12 liv. tournois en numéraire.

CORPS LÉGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen DAUNOU.

Séance du 18 brumaire.

Félix Faulcon obtient la parole pour une motion d'ordre ; en s'appuyant de l'article 564 de l'acte constitutionnel qui défend aux autorités constituées d'adresser au corps législatif des mémoires ou pétitions pour d'autres objets que ceux relatifs à leur administration, il demande que le conseil n'ordonne plus l'insertion au procès-verbal de ces adresses de félicitation ou d'approbation, qui, jusqu'à ce jour, n'ont servi qu'à flatter tour-à-tour tous les partis, & à faire toutes sortes de maux.

Genissieux craint que la proposition du préopinant n'ait pour effet de gêner le droit de pétition ; il demande l'ordre du jour.

Lecointre. — Si vous adoptiez la proposition qui est faite, vous raviriez au corps législatif un des plus puissans moyens de diriger l'opinion publique & de soutenir son énergie. Il faut conserver aux citoyens le droit d'applaudir aux victoires des armées & de féliciter le corps législatif sur les bonnes loix qu'il aura rendues.

Le conseil passe à l'ordre du jour, motivé sur les dispositions de la constitution qui consacrent le droit de pétition.

Le général Miranda écrit pour demander à être jugé. Pelet demandoit l'ordre du jour, motivé sur le décret qui a mis en liberté les représentans avec lesquels Miranda a été décrété d'accusation.

Quirot s'oppose à cette proposition ; il dit que Miranda & l'espagnol Marchena ont été prévenus d'avoir pris part à la journée du 13 ; ils doivent donc être jugés, & c'est le directoire exécutif que cela regarde.

Lesage dit que Miranda n'étoit pas ici le 13 ; il a été arrêté comme complice d'Aubry & Lomont : or, il n'existe point d'accusation en forme contre Aubry ni Lomont : ces deux représentans sont en liberté ; il n'y a donc pas de principaux accusés, & dès-lors il ne peut y avoir de complices.

Doulcet dit que si Miranda est accusé comme particulier, le ministre de la justice doit lui assigner un tribunal ; si c'est comme général, le directoire doit le traduire devant un conseil de guerre ; mais il faut qu'il soit jugé ; car la constitution s'oppose à ce qu'on laisse languir un citoyen dans les fers sans lui donner des juges.

L'ordre du jour ainsi motivé est adopté.

Le directoire exécutif invite, par un message, le conseil de cinq cents à prendre en objet la désertion qui a lieu dans nos armées, & à décider quel ministre doit avoir dans ces attributions le no. 1.

Quant à ce dernier objet, l'assemblée prend une résolution tendante à déclarer que le notariat sera dans les attributions du ministre de la justice.

Quant à la désertion, Gossuin dit que la commission nommée pour présenter des mesures sur cet objet persiste à conserver toutes les dispositions du projet de décret qu'elle a présenté.

Mertin, de Thionville, obtient la parole ; il dit que les maiveillans se sont plus à exagérer les succès de nos ennemis sur le Rhin ; nous avons toujours Manheim, Dasseidorff & la tête du pont de Neuwied ; l'ennemi aura toujours de ce côté-ci du Rhin s'il tente de nous y combattre, ou de l'autre côté s'il se hâte de faire la paix, une forte armée sur son flanc droit & sur son flanc gauche.

Tout est tranquille dans les armées ; je desirerois qu'il en fût de même des ennemis de l'intérieur, continue-t-il ; terrassons d'une main ferme le royaliste & le terroriste ; respect à la constitution, force au directoire exécutif, union entre nous, voilà les moyens de sauver la chose publique.

Un membre demande, par motion d'ordre, qu'il soit créé une commission pour reviser toutes les loix sur les émigrés. Divers membres représentent qu'il y a assez de loix ; qu'il ne s'agit que de les exécuter, & que cet objet concerne le directoire exécutif.

Le conseil passe à l'ordre du jour. Berlier représente que les radiations sur les listes d'émigrés ayant été suspendues, il faut examiner à qui on attribuera le soin de les continuer. Cet objet est ajourné.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen BAUDIN.

Séance du 18 brumaire.

On fait lecture des procès-verbaux des 16 & 17 ; la rédaction en est adoptée.

Les citoyens Belin & Topsisent, membres du conseil, obtiennent chacun un congé.

Les commissaires de la trésorerie nationale, nommés hier, écrivent qu'ils acceptent. Séance levée.

Bourse du 18 brumaire.

Inscriptions	50-49-48-50.
Louis	3200-50-80-70-3300.